

---

COPENHAGUE – GDD de l’ICANN : revues du programme des nouveaux gTLD

Lundi 13 mars 2017 – 15h15 à 16h45 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

ELEEZA AGOPIAN:                   Merci. Nous sommes prêts à commencer. Merci pour votre patience.

Bienvenue à cette présentation sur les nouveaux gTLD.

Donc, nous sommes ici pour parler des différentes révisions, politiques et travaux dans la communauté en rapport avec le programme des nouveaux gTLD, son expression actuelle et l’avenir.

Nous avons un certain nombre de présentateurs qui sont un peu vers le mur, de l’autre côté. Donc les voici. Il y a beaucoup d’espace à la table, surtout ici devant. Donc vous êtes les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre, si vous voulez donc faire partie de la conversation. Mais avant de vous donner la parole, nous avons quelques diapositives.

Donc pour vous expliquer un petit peu, c’est depuis l’ICANN 53 à Buenos Aires en 2015 que nous avons commencé ce travail. C’était juste au début, avant le début de la révision des ccTLD

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

dont on va parler. Enfin, Jonathan va nous en parler. Et c'était avant également le travail sur les politiques, sur donc les mécanismes de protection des droits et sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Donc, il y a beaucoup de révisions qui sont uniquement en train de commencer. Il y a également la question de la stabilité de la racine. Donc tout ce travail a commencé en 2015. Donc, nous avons commencé à avoir ces séances à partir de ce moment-là, non seulement pour mettre à jour la communauté par rapport aux révisions et au travail sur les politiques, mais aussi pour avoir une petite idée des délais, pour vous donner une petite idée des délais. Où est-ce que les choses en sont et quand est-ce qu'une nouvelle fenêtre, une autre opportunité pour les candidatures commencerait à s'ouvrir donc.

Notre objectif aujourd'hui, c'est surtout de vous dire où nous en sommes et c'est plutôt les autres intervenants qui vont faire le travail. Simplement, je coordonnerais la séance et je vous donnerais la parole pour les questions.

Alors, pour vous donner un petit peu une idée d'où nous en sommes en fait, voilà un petit peu le calendrier dont nous faisons part au fil des années à la communauté et cela vous donne une petite idée d'où nous en sommes. Ceci est particulièrement intéressant, parce que nous en sommes au premier trimestre de 2017. Donc beaucoup du travail des

---

révisions commence en fait à se terminer, ce qui est en fait la partie clé en termes de cette série : évaluer les réussites ainsi que les échecs, etc.

Mais je pense qu'aujourd'hui nous aurons une présentation assez intéressante, parce que comme je le disais il y a beaucoup d'étapes qui ont été atteintes ou qui vont être atteintes au cours des mois à venir. La révision CCT vient de publier son rapport préliminaire, mardi, donc je vous incite fortement à lire les centaines de pages. Cette équipe de révision en particulier a besoin de vos commentaires sur les recommandations qui ont été faites, et je travaille avec cette équipe. Je sais que ce qui les intéresse, c'est d'avoir votre point de vue.

Pour ce qui est de la révision de la chambre d'échange sur les marques, nous n'avons pas d'information sur la révision qui avait été faite, mais c'est une révision qui avait été faite sur la demande du GAC. Et les données ont été également fournies au groupe RPM PDP dont un des co-présidents est là. Et donc, il va nous dire un petit peu en quoi cela consiste. Il va parler des recommandations pour l'avenir de ce centre d'échange pour les marques.

En termes de stabilité de la racine, donc CDAR... donc, l'analyse de la stabilité du serveur racine... donc, l'équipe Sierra. Nous avons des représentants de l'équipe aujourd'hui. Nous avons

---

également quelqu'un qui représente le TNO qui s'est occupé de l'étude, qui a travaillé avec le labo de l'Internet et d'autres pour faire la révision. Et ce rapport définitif est un petit peu une révision de l'ancien. Le rapport final définitif a été publié le 8, mercredi.

Donc, vous voyez que le calendrier commence vraiment à se terminer. Si vous regardez en bas du calendrier, en bas de ce tableau, vous voyez là où on en est en termes de politiques. Donc, certains des travaux sur les politiques en sont déjà à la mise en œuvre, à l'accord sur les différents termes à utiliser (donc RPM, procédures ultérieures des nouveaux gTLD) et donc les recommandations à venir au cours de l'année.

Donc, chacun des intervenants va parler un petit peu d'où il en est dans son propre domaine et puis, j'aimerais qu'on puisse ensuite réfléchir à des questions après les présentations, à savoir quel est l'avenir ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Parce qu'on en arrive vraiment à une étape assez importante et je pense que ça vaut la peine d'en discuter.

Ceci étant, je passe la parole à l'équipe de révision CCT.

JONATHAN ZUCK:

Bonjour. Merci à tous d'être présents pour parler avec nous de ces révisions. Nous avons pratiquement donné toute notre vie

---

pour ces révisions. Nous avons un petit peu analysé tout ceci. Donc, c'est toujours intéressant de pouvoir discuter avec vous, parce que nous avons travaillé dans un vide, dans notre propre bulle. Donc, c'est important de vérifier un petit peu ce que vous en pensez.

Alors, ça ne marche pas. Diapositive suivante, s'il vous plait. Merci.

Alors, comme vous le voyez, on appelle ça la révision CCT. Parce qu'en fait c'est une révision du degré selon lequel le programme des nouveaux gTLD a amélioré la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs. Par ailleurs, on nous a également demandé d'analyser l'efficacité du processus de candidature, ainsi que les mises en garde, les protections. Donc notre objectif, c'était vraiment d'être basé sur les données et d'essayer de ne pas prendre conclusion, de ne pas faire de conclusions qui n'étaient pas basées sur des données et donc d'identifier des moyens de mesure qui puissent permettre de mesurer le degré de succès de notre recommandation. Donc en fait, c'était vraiment l'objectif de notre équipe.

Voilà.

Alors conclusion initiale. Donc, une des choses qui a été intéressante en me promenant dans les couloirs de cette réunion de l'ICANN, c'est que la communauté est en fait divisée

---

entre les personnes qui pensent que les programmes des nouveaux gTLD ont vraiment été une réussite totale et puis les personnes qui pensent que ces programmes sont vraiment un désastre total.

Donc, j'ai eu un petit peu la tâche difficile de dire à tout le monde qu'en fait vous avez tous tort. La réponse, elle est un petit peu entre les deux. Cela nous a permis d'augmenter la concurrence dans une certaine mesure. C'est un pas dans le bon sens, mais il y a d'autres problèmes qu'on doit encore traiter et qui ont été un petit peu plus importants. Et donc, il semblerait qu'il y a une plus grande proportion de ces problèmes qui viennent des nouveaux gTLD. Certains de ces problèmes sont plus importants, et donc il faut absolument s'en occuper.

Mais je crois que dans un sens comme dans l'autre, il n'y a pas d'extrême.

Nous allons avoir un webinaire pour les personnes qui sont intéressées par le détail de tout ceci, et donc, en principe ça devrait être le 29 mars. Et nous aurons des webinaires de 90 minutes environ qui vous permettront un petit peu une fois que vous aurez lu le rapport et écrit vos commentaires de pouvoir discuter avec nous de toutes ces questions.

Donc, les commentaires publics ont démarré. Donc, nous sommes prêts à vous écouter. On veut savoir ce que vous avez

---

pensé qu'on a raté, qu'est-ce que vous pensez, les données qu'on n'a pas considérées, les problèmes qu'il nous faut traiter. Donc tout ceci, nous avons besoin de le savoir. Donc, s'il vous plait, participez à la période de commentaires.

Alors, je crois qu'il y a eu une augmentation de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur. Et je crois qu'en ce qui concerne la confiance, nous avons réussi à atténuer tous les risques, surtout dans le domaine des marques de commerce et de la protection de ces droits. Je pense que le début est bon.

Maintenant, en partie, le problème est dû au fait que les TLD ont été légués pendant un an au moment où on a commencé l'étude. Et en principe, il faut trois ans pour qu'un nouveau TLD gagne vraiment en ampleur. Donc, tout est préliminaire finalement dans notre étude.

Nous avons identifié un certain nombre de problèmes de politiques qui, à notre avis, devaient être traités avant de continuer à étendre l'espace des TLD. Et donc, c'est à ce moment-là que Jeff et Avri entreront en compte.

Mais ce qui a été découvert, c'est en fait qu'il reste beaucoup de données à identifier et il est difficile, par exemple, d'avoir des données sur les prix, d'avoir des données vraiment granulaires en matière de conformité pour réellement analyser la réussite de ces mécanismes de protection. Donc, je crois que les

---

recommandations générales qui ressortent de la révision CCT, c'est vraiment à l'ICANN de se positionner de manière plus efficace pour collecter des données de manière à ce que les révisions à l'avenir, les groupes à l'avenir, aient davantage de données pour faire ces analyses.

Nous avons fait 50 recommandations, mais pour que ce soit moins intimidant, nous avons en fait divisé ceci en plusieurs catégories au calendrier. Donc, il y a les prérequis, c'est-à-dire les prérequis pour les nouveaux gTLD, pour l'expansion. Ensuite, nous avons les priorités, donc haute, moyenne et basse. Donc, 18, 36 mois et un an. Donc, juste avant le début des prochains CCT.

Donc, pensez un petit peu à ça lorsque vous lirez notre rapport. Dites-nous si nous nous sommes trompés de catégorie pour certaines recommandations.

Alors, vous voyez un petit peu là, la distribution entre les différentes catégories et donc là, nous avons le calendrier pour aujourd'hui. Il y a quelqu'un qui me change mes transparents. Alors donc voilà la distribution de nos recommandations et donc, vous voyez qu'il y en a dans les différents domaines que nous avons étudiés. Une des grosses questions dans le processus d'évaluation et des candidatures, c'est le problème de participation du sud du monde. Donc, il faut vraiment y réfléchir.

---

Est-ce que c'est une priorité ? Est-ce qu'on souhaite vraiment que la partie sud du monde participe à ce programme des nouveaux gTLD à titre d'opérateur d'enregistrement ? Et si c'est le cas, il faut absolument faire quelque chose et quelles sont les étapes à prendre.

Ensuite, voilà le calendrier. Il nous reste encore quelques choses à faire. Premièrement, abus du DNS, donc ce rapport. Et ensuite, un sondage des marques de commerce, des détenteurs de marque de commerce pour connaître un petit peu le coût et quel est l'impact sur eux. Donc, nous recherchons vraiment ceci lorsque vous incorporerez vos commentaires d'ici le mois de juin, donc pour que notre rapport final soit envoyé au Conseil en juillet.

Donc voilà, je crois que c'est ça. Je ne sais pas si on pose les questions maintenant ou à la fin ?

ELEEZA AGOPIAN: À la fin d'accord.

JONATHAN ZUCK: Merci beaucoup.

ELEEZA AGOPIAN: Jeff, c'est à vous.

JEFF NEUMAN:

Je suis un des co-présidents du groupe de travail de procédure de développement des politiques sur les procédures ultérieures concernant les nouveaux gTLD. Avri Doria, je ne sais pas si elle est ici, est également co-présidente, mais de toute évidence, je n'aurais pas pu faire mon travail sans elle et sans les responsables des pistes de travail qui font également partie de notre groupe.

Alors pendant plusieurs mois, nous avons travaillé sur un ensemble de questions générales qui en fait avaient trait à la question de savoir si oui ou non on devait avoir des nouveaux gTLD. Si c'est le cas, comment procéder ? Est-ce que c'était premier venu, premier servi, etc. ?

Donc, nous avons déterminé un certain nombre de questions qui étaient en fait les CC1, c'est-à-dire les commentaires de la communauté numéro 1. Un groupe de questions... Nous avons demandé au comité consultatif de nous donner leur avis là-dessus. Nous avons eu de bons avis. On aurait souhaité avoir d'autres groupes, d'autres parties prenantes qui nous donnent davantage d'informations, mais bon, c'est comme ça.

Ensuite, on a divisé notre travail en quatre pistes de travail, chacune ayant son propre ensemble de problèmes. Donc, par exemple, pour la piste de travail numéro 1, il s'agit des questions

---

générales de candidature, les frais, la méthodologie pour déterminer donc les prix. Il y a également la question de savoir s'il faut avoir un fournisseur de registres de back end pour les registres. Est-ce qu'il faut avoir un processus de pré-approbation ? On a également parlé des questions relatives au soutien des candidats et à la sensibilisation.

Piste numéro 2, donc les questions de réglementation. Donc, ceci comprend déjà l'accord de base avec les opérateurs de registre, les noms de réserve, y compris les noms géographiques, les questions relatives à l'intégration verticale des opérateurs et des bureaux d'enregistrement, et la séparation. Et puis, également, les conditions de candidature.

Troisièmement, donc piste de travail numéro 3. Les litiges, les objections, tout ce qui est relatif aux processus de recours, les mécanismes de redevabilité et quel est leur lien avec le programme des nouveaux gTLD.

Et la piste de travail numéro 4, donc liée aux questions relatives aux côtés financier et technique, ainsi qu'aux IDN, les questions relatives à l'acceptation universelle et la sensibilisation universelle.

Donc, nous avons ces différentes équipes qui sont en place et donc nous avons mis au point un ensemble de questions pour chaque piste de travail qui finalement ont été combinées.

---

Toutes ces questions en CC1, et ces CC1 seront publiées pour commentaire public après la réunion. Il y a beaucoup de questions. C'est plus de trente pages qui s'occupent toutes des différents domaines relatifs aux nouveaux gTLD.

Il y aura une période de commentaire public pendant environ 40 jours et j'encourage tout le monde, toutes les personnes qui sont présentes dans la salle et tout le monde dans la communauté, à répondre à ces questions. Vous n'êtes pas forcés de répondre à toutes les questions, parce que toutes les questions ne seront pas nécessairement relatives à votre travail ou ne vous concerneront pas nécessairement.

Mais ce que nous cherchons, c'est avoir des réponses de la part des personnes qui sont expertes ou qui ont une expérience dans un domaine, ou de la part de personnes qui ont fait certaines observations de l'extérieur. Donc, par exemple, si vous êtes impliqué dans le domaine de la candidature, parlez de votre expérience en matière de candidat ou alors si vous travaillez dans le juridique. Qu'est-ce que cela veut dire pour vous ? Donc, on cherche vraiment à avoir vos commentaires de manière à les incorporer dans notre rapport définitif qui devrait être terminé, si tout se passe bien, en fin d'année.

Donc, ensuite, transparent suivant.

---

Voilà notre calendrier, pour l'instant, et notre espoir, c'est qu'on puisse arriver à avoir un rapport initial d'ici la fin de l'année, qu'on puisse le publier pour commentaire public. Et notre rapport définitif, normalement, ce serait aux environs de septembre 2018. J'aimerais que ce soit avant, mais cela dépendra de la participation des membres de la communauté.

Il y a eu un certain nombre d'articles qui ont été écrits récemment. Un certain nombre de personnes dans la communauté qui ont demandé, « Mais pourquoi est-ce qu'on ne va pas plus vite, allons plus vite, etc. » La réalité, c'est que pour ce faire, il faut qu'il y ait beaucoup de participation de manière à pouvoir faire le travail.

Et donc, j'aimerais ajouter également quelque chose. Il y a un certain nombre de questions CC2, mais il n'y en a pas sur les noms géographiques puisque c'est quelque chose dont on parle actuellement. Ce travail est en train d'être effectué par CCWG, dont on parlera tout à l'heure.

Et donc, nous n'avons pas encore de questions sur les mécanismes de protection des droits. Parce qu'encore une fois, c'est un autre processus de développement de politiques, et je crois que Corwin en parlera également. Mais en fin de compte, tous ces PDP seront combinés ou plutôt alimenteront en fait... alimenteront notre PDP de manière à ce que nous puissions

---

prendre les recommandations et combler en fait les lacunes qui existent. Ça inclut la CCTRT. Je ne sais pas si vous avez lu le rapport qui a été publié. Il y a un certain nombre de questions qui sont en considération et qui sont recommandées, qui devraient être donc considérées par le groupe de travail sur les procédures ultérieures.

Donc voilà justement, ici, nous parlons du commentaire public de la communauté numéro 2, donc le CC2. Et une des choses sur lesquelles j'aimerais mettre l'accent, c'est le fait que non seulement nous avons 150 personnes dans ce groupe de travail, mais nous avons beaucoup de travail en cours. Il y a des personnes qui participent à beaucoup des appels, qui sont vraiment des personnes qui sont au cœur de la question. Mais nous avons besoin de davantage d'aide. Nous avons besoin d'autres participants, surtout si vous pensez vouloir, en fait, participer par la suite.

Alors, autre chose que j'aimerais mentionner, c'est que nous allons avoir une question assez difficile à résoudre par rapport aux noms géographiques au premier niveau. Nous allons avoir une séance en personne à Johannesburg qui sera une séance de travail et qui va nous permettre de parler avec le GAC, GNSO, ccNSO, l'ALAC, avec toute personne qui souhaite participer, pour essayer de débattre sur les questions relatives aux TLD, aux noms géographiques et aux territoires.

---

Donc le 25 avril, nous aurons également un webinaire qui expliquera un petit peu l'historique des différentes questions relatives aux noms géographiques et à tous ces sujets. Donc, je vous demande de bien faire attention à ceci.

Et je vais maintenant passer la parole à l'intervenant suivant.

ELEEZA AGOPIAN:

Donc, nous allons maintenant passer à Annebeth.

ANNEBETH LANGE:

Merci beaucoup. Je suis une des co-présidentes pour ce groupe de travail intercommunautaire, donc pour l'utilisation des noms de territoires et de pays comme TLD. Et donc, je travaille là-dessus avec Carlos qui n'est pas là, et également madame Forrest qui n'est pas là non plus.

Donc, nous avons commencé ce travail en 2014 et nous avons essayé de travailler sur cette question à cette époque. Donc, comment se mettre d'accord entre les différents acteurs sur la question de l'utilisation de ces noms de pays et de territoires ? Et donc, le début de la discussion, ça a été l'ISO 3166 qui donc est derrière les noms de pays et de territoires.

Donc, premier transparent. Nous avons commencé donc en 2014, comme je le disais. Et nous avons commencé par les noms

---

à deux lettres, les codes à deux lettres. Le groupe de travail en est arrivé à un consensus préliminaire au sein de ce groupe, comme quoi nous allions conserver le statut des combinaisons à deux lettres, comme réservé donc pour les ccTLD.

Et une des raisons de ça, c'est que ce n'est pas l'ICANN qui décide de ce qui est un pays et de ce qui n'est pas un pays. Donc au début de la conversation, il faut déjà voir si on utilise un TLD pour les pays.

Donc, nous nous sommes mis d'accord là-dessus pour ces deux lettres et c'est déjà quelque chose de bien. On est arrivé à quelque chose, parce que lorsqu'on a commencé à parler des codes à deux caractères, là on a commencé à avoir un problème. Nous ne sommes pas arrivés à un consensus sur les trois lettres.

Et donc, nous ne sommes pas passés à la discussion sur les noms de territoires et de pays, parce que c'était trop long. Nous avons essayé de coordonner notre travail, mais on savait qu'il ne fallait pas trop attendre pour discuter des noms géographiques.

Donc, lorsqu'on n'est pas arrivé à une conclusion, on s'est dit comment faire pour aller de l'avant ? En plus de ce que nous avons fait au sein du groupe C&T, donc il y a différentes activités qui ont eu lieu au sein du GAC sur ce sujet.

---

Donc, le groupe de travail a produit un rapport initial qui est disponible, comme vous le voyez ici. Et donc une fois que les commentaires publics avaient été terminés – en fait, le délai c'est le 21 avril, donc après le 21 avril, on révisera les conclusions si nécessaire et si c'est pertinent. Ensuite, on enverra ceci à la ccNSO et la GNSO pour discussion, adoption, etc.

Mais comme Jeff l'a dit, pendant cette réunion au cours de la dernière journée, on a décidé d'organiser un webinaire. C'est une excellente chose pour rassembler les différentes parties, les différents acteurs, parce que c'est un domaine qui en fait intéresse les différents camps.

Transparent suivant.

Alors en termes de recommandations, ce que vous avez ici, c'est surtout où va-t-on à l'avenir ? Que faire à l'avenir ? Donc, les organisations membres vont clore ce groupe de travail intercommunautaire conformément à ce qui avait été prévu dans la charte. C'est en fait notre avis. La communauté ICANN consolide tous les efforts relatifs aux politiques en ce qui concerne les noms géographiques de manière à permettre des analyses et des discussions en profondeur sur tous les aspects relatifs aux noms géographiques. Pour nous, il n'y a pas d'autre

---

moyen de déterminer si oui ou non le cadre harmonisé est en fait réalisable.

Donc, le travail de développement futur sur les politiques doit organiser un dialogue inclusif. C'est très important. Même si c'est un PDP GNSO, il faut absolument avancer au rythme que nous souhaitons. Il faut absolument inclure tous les acteurs dans la discussion si nous souhaitons avancer dans les délais.

Donc, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur un parcours recommandé et sur la manière de l'organiser. Et donc, je pense que ceci sera décidé après le webinaire et après avoir reçu les commentaires et les réponses sur les recommandations.

Donc étant donné que ceci concerne l'avenir, il est d'autant plus important que vous lisiez le rapport et que vous envoyiez vos commentaires et vos questions, car finalement cela concerne des choses pratiques. Et donc, je vous encourage tous à nous donner des réponses sur les questions matérielles.

Si vous avez une opinion et de bonnes idées pour résoudre cette question, n'hésitez pas, de manière à ce que nous puissions unifier les différentes opinions et répondre aux besoins des différentes SO et AC. Ceci nous aiderait beaucoup pour notre rapport définitif et surtout ce qu'on souhaite éviter, c'est ce qui

---

s'est passé lors de la série précédente où après la dernière décision dans le guide du candidat, et bien nous avons commencé les discussions. Il ne faut absolument pas procéder de cette manière. Merci beaucoup.

ELEEZA AGOPIAN:

Merci Annebeth. Carlos, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

Phil, allez-y.

PHIL CORWIN:

Bonjour à tous. Je m'appelle Phillip Corwin et je suis un des trois co-présidents du groupe de travail qui revoit tous les mécanismes de protection des droits dans les TLD.

Mes co-présidents... Les autres co-présidents sont Kathy Kleiman qui n'est pas présente dans la salle, qui est dans une autre réunion, et J. Scott Evans qui est également de l'unité constitutive commerciale, qui a travaillé à Adobe et qui était président de l'association sur les marques de commerce internationales.

Alors le RPDP, en fait il y a deux phases : phase 1 et phase 2. Donc la phase 2 est relative uniquement aux nouveaux TLD. À l'époque où le programme des nouveaux TLD a été développé, la

---

communauté des marques de commerce a exprimé beaucoup de préoccupations par rapport à l'idée d'avoir ce qu'on estimait donc 500 nouveaux TLD. Donc, elles s'inquiétaient beaucoup par rapport à la défense des droits de la propriété intellectuelle.

Maintenant, nous en avons 1 300, donc beaucoup de préoccupations. L'idée a été de mettre au point de nouveaux mécanismes de protection des droits en plus des classiques... L'UDRP, donc la politique de résolution uniforme des litiges.

Et nous ne les avons pas encore utilisés, mais nous avons le PDDRP qui s'occupe des politiques qui donc est au haut niveau et qui permet aux détenteurs de marques de commerce d'engager une action en justice contre un opérateur. Si l'opérateur est en infraction par rapport aux droits de sa marque, et donc nous encourageons également quelque chose au deuxième niveau, mais les candidats...

Donc, nous avons le centre d'échange pour les marques, qui est en fait une base de données de marques de haute qualité. Nous avons les droits d'enregistrement Sunrise, donc période d'enregistrement privilégié: le droit d'enregistrer avant la disponibilité des nouveaux TLD. Et donc, les réclamations également, les avis de réclamations au cas où quelqu'un souhaite ou cherche plutôt à enregistrer votre marque dans un

---

TLD, qui peut être en infraction ou non suivant l'intention de la personne.

Mais donc l'idée, c'est qu'on reçoit un avis comme quoi la marque est enregistrée et qu'il faut faire attention. Et donc vous, vous recevez une information si l'enregistrement a été effectué. Et enfin, l'URS, donc suspension rapide, qui est en fait... qui est un supplément à l'UDRP pour les cas très clairs d'infraction où on peut rapidement suspendre le domaine et donc interrompre la résolution.

L'objectif général du groupe est de revoir tous les RPM qui ont été mis au point de manière un petit peu hasardeuse... Presque... Et donc, il y avait différents groupes. Il y avait le STIRT. Il y avait d'autres groupes. Il y a eu des modifications qui ont été faites au fur et à mesure lorsque le guide du candidat a été écrit.

Donc, en fait, on revisite un petit peu tous ces RPM pour voir s'ils fonctionnent comme ils le devraient, s'ils sont efficaces, s'ils sont équilibrés entre les détenteurs et les candidats. L'idée, c'est aussi de voir s'il faut appliquer certaines modifications et voir également s'il faut des politiques de consensus.

Il y a également la question des TLD historiques. En tout cas, l'URS va considérer la question de savoir s'il faut que les TLD deviennent historiques.

---

Alors, nous en sommes à la phase 1 qui est donc la révision des nouveaux RPM de TLD. Nous avons terminé la révision du PDDRP qui a représenté certaines difficultés en fait. Nous l'avons révisé du mieux de notre possible et il est possible que nous recommandions dans certains cas que les détenteurs de marque se retrouvent ensemble pour une poursuite en justice en fait conjointe au cas où il y a quelque chose qui ait un impact sur plusieurs détenteurs de marque.

Nous sommes en train de terminer notre révision du centre d'échange sur les marques. Nous avons eu une réunion de trois heures de notre groupe de travail samedi au cours de laquelle nous avons rencontré Deloitte qui s'occupe de la TMCH et qui nous a donné certaines informations sur la manière technique dont ils s'occupent de différentes questions.

Il y a environ 40 000 marques qui sont enregistrées dans la TMCH. C'est déjà beaucoup, mais en fait c'est peu lorsqu'on considère la totalité du nombre de marques qui existent dans le monde. Et le problème en fait, c'est le coût de l'enregistrement. C'est 150 dollars par an.

Et donc la question, c'est de savoir s'il faudrait en fait avoir plusieurs opérateurs de gestion de ces marques. Est-ce que cela en fait permettrait de baisser les prix ou est-ce que cela

---

entraînerait un problème d'efficacité et donc davantage de coût ? Donc c'est ça, la question.

L'idée, c'est de voir un petit peu quelles sont les variations. Il y a donc des marques qui ont été recouvertes actuellement, qui sont similaires, mais qui ne sont pas identiques à la marque de commerce.

Nous pensons que la révision sur la TMCH devrait se terminer au cours des semaines à venir et ensuite, nous réviserons les deux RPM qui sont liés à la TMCH. Donc, nous nous occuperons de la période Sunrise et des réclamations.

Enfin, nous nous occuperons du système de suspension rapide. Il y aura un rapport initial et des recommandations qui seront terminées avant la fin de l'année. Nous avons des appels hebdomadaires d'une heure. Le co-président nous a donc parlé du fait qu'on passerait sans doute à des appels de 90 minutes, voire de deux heures pour rester à jour dans notre calendrier.

Donc, nous avons beaucoup d'adhérents. Nous avons environ 150 membres dans notre groupe, des centaines d'observateurs et en général, il y a 50 à 60 participants à nos appels. Donc, énormément de personnes qui s'intéressent à notre travail.

En ce qui concerne la phase 2, elle va commencer... En fait, elle va commencer avant la fin de la phase 1. Donc notre rapport,

---

nos recommandations n'auront pas encore été publiées au lancement de la phase 2. Donc, ce sera la première révision totale de l'UDRP depuis sa création. Je crois que c'était en 1998, et donc nous n'avons pas prévu de calendrier pour ceci. Mais nous allons commencer la révision de l'UDRP après, alors que nous sommes encore en train de rassembler les commentaires et de préparer le rapport final de la phase 1.

Les défis qui se présentent maintenant durant la phase 1, nous savons que les délais sont agressifs. Nous allons aussi rapidement que possible, mais nous avons une charte qui comprend des douzaines de questions qui nous viennent de la communauté. Nous travaillons sur [inaudible] questions et nous suivons notre charte. Certaines questions sont exclusives, mais d'autres ne le sont pas. Nous considérons toute autre question, mais nous priorisons... Nous donnons la priorité à certaines vis-à-vis de leur importance. Nous coordonnons avec les procédures le groupe de travail qui travaille sur les procédures résolutives.

Par exemple, nous avons parlé de nos responsabilités vis-à-vis de l'enregistrement Sunrise, mais il n'est pas clair si la responsabilité est la nôtre quand il s'agit du tarif. L'enregistrement Sunrise est le medium par lequel nous déterminons les prix pour le TMCH, donc nous allons discuter de tout cela et des responsabilités qui vont ressortir.

---

Dans beaucoup de cas, le programme n'a pas été mis en place pour rassembler des données. Dans certains cas, nous avons des groupes, des sous-groupes, qui sont mis en place pour identifier les domaines dans lesquels il n'y a pas de données disponibles, afin de pouvoir parler aux parties concernées, pour pouvoir prendre des décisions beaucoup plus informées.

Aussi, nous avons devant nous des questions très complexes, très controversées avec des opinions très différentes. Comme vous le savez, au sein des groupes de travail de l'ICANN, si vous n'avez pas, vous n'obtenez pas un consensus, vous n'allez pas avoir une recommandation réussie. Donc notre position, c'est que si nous n'avons pas un consensus obtenu, nous allons rester au statut quo.

Beaucoup de nos membres, de nos observateurs, nous donnent énormément d'informations. Beaucoup de personnes participent au travail. Il y a beaucoup de personnes qui participent aux conversations, mais qui ne parlent pas énormément. Nous accueillons toute personne qui veut participer, mais il est difficile de trouver assez de membres pour faire le travail. Ainsi...

Et nous savons qu'il y a peut-être un peu de fatigue alors que nous rentrons dans notre deuxième année et nous espérons que

---

nous aurons une participation plus active quand nous arriverons à l'UDRT.

La prochaine série de TLD dépend bien sûr du fait que nous puissions compléter le travail que nous avons commencé. L'UDRP ne va pas avoir un effet sur la deuxième pile, la deuxième série de travail. Cela comporte une chronologie différente. Si des changements sont adoptés, ils deviendront applicables pour tous les nouveaux gTLD et cela se fera simultanément.

Donc, je vais m'arrêter là. Je dois quitter cette salle à 16 h 30. Donc si vous avez une question et si vous ne trouvez pas le temps de me parler avant la fin de la séance, venez me voir quand vous pourrez et je répondrais donc à ces questions.

J'espère que je vous ai fait passer assez d'informations. Si vous êtes donc intéressé pour participer à notre groupe de travail, venez nous rejoindre. Nous accueillons tout le monde.

BART GIJSEN:

Bonjour à tous. Je m'appelle Bart Gijzen. Je dirige l'étude CDAR avec mes collègues. J'ai travaillé avec trois personnes en faisant cette étude CDAR.

---

Nous avons donc terminé notre rapport final qui a été publié la semaine dernière. Si vous avez d'autres questions, des commentaires, vous pourrez donc les faire aujourd'hui.

Pour vous faire un rappel, je vous montre un graphique qui vous détaille le nombre de gTLD, qui a donc beaucoup augmenté avec donc ce nouveau programme de gTLD. Est-ce qu'il y aurait un effet dégradant donc de ces nouveaux gTLD sur la stabilité et la sécurité de la racine du système DNS ? Et aussi, est-ce qu'on peut s'attendre à ce qu'il y ait une certaine dégradation dans l'avenir ?

Nous avons donc finalisé le rapport.

Eleeza, pouvez-vous montrer la prochaine diapositive ?

Depuis donc la dernière réunion, nous avons publié un rapport, une version préliminaire d'un rapport en octobre et nous avons ensuite donné, fait une présentation sur le contenu de ce rapport. Et notre conclusion a été celle-ci. Nous n'avons pas vu d'éléments dégradants au niveau de la stabilité du système après l'introduction donc des nouveaux gTLD.

Depuis ce moment-là, nous avons reçu des commentaires publics sur cette version, sur notre rapport, et cette période de commentaires publics s'est terminée il y a peu de temps. Nous avons pris en compte donc toutes les informations reçues et

---

nous voulons ainsi vous remercier pour nous avoir donné la possibilité de finir ce rapport de manière positive et de nous avoir aidé sur le langage du rapport lui-même.

Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons donc terminé ce rapport final et nous avons inclus des données supplémentaires qui nous ont été mises à disposition depuis le mois d'octobre l'année dernière. Nous avons rassemblé tout cela et ce rapport final a donc été publié la semaine dernière. Voilà donc le statut courant du CDAR.

ELEEZA AGOPIAN:

Merci Bart. Oui, nous avons les diapositives à disposition pour des informations.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont fait les présentations. Mais j'ai deux ou trois choses dont je voulais parler pour résumer un peu avant de passer au moment de la séance où nous allons poser des questions et répondre à vos questions.

Durant cette réunion, comme je vous l'ai dit, j'ai essayé de rassembler le plus d'éléments possibles. Nous avons eu des mises à jour de certains des directeurs, des présidents de CCT.

Et le GAC aussi a tenu beaucoup de réunions sur les politiques CCT. D'ailleurs, il s'en occupe en ce moment. Ils ont des

---

discussions en cours en ce moment. Ces groupes vont faire une présentation d'ailleurs au GAC jeudi.

Nous avons aussi... Nous avons entendu la mise à jour de l'étude CDAR. Donc, il y a beaucoup de travail en cours à travers toute la communauté et il est bon de voir ce qui se produit en ce moment et où les choses vont aller.

Donc avant de passer aux questions, je vais utiliser le micro pour pouvoir un peu discuter de tout cela. On a entendu donc tous ces rapports, sur tous les rapports qui ont été faits. On a entendu parler des procédures résolutives, etc. On a aussi parlé de la révision sur la stabilité qui a été publiée.

Donc quand on prend en compte tous ces éléments et quand on voit tout ce travail qui se termine bientôt dont vous avez tous parlé, nous aimerions donc obtenir des opinions de la part du public. Le *mike* est là à la table. Nous avons un micro, pardon, à la table que nous pouvons apporter vers vous dans l'audience.

Qu'est-ce qui nous attend à l'avenir? Depuis... Puisque... Jeff, voulez-vous prendre la parole? Voulez-vous commencer à parler?

JEFF NEUMAN:

À mon avis, j'aimerais avoir beaucoup plus de participation active dans notre travail, dans le travail de notre groupe de

---

travail avant que la prochaine version du manuel du candidat soit publiée.

Je voudrais que le travail soit fait pour qu'une fois que ce produit final soit terminé, qu'il y ait ensuite... que cela nous amène à avoir moins de travail dans l'avenir. Quel que soit le programme, nous voulons être sûrs que nous avons pris en compte toutes les questions et les inquiétudes et pouvoir ainsi avoir un processus qui soit plus prédictible et plus pratique.

PHIL CORWIN:

J'ai deux ou trois choses à dire sur ce sujet, sur le sujet des délais de travail et aussi sur le sujet de la deuxième série, de la rapidité avec laquelle nous allons y travailler. Tout cela dépend du travail des groupes de travail et de tous ces groupes, et de leurs recommandations et rapports finaux. Le travail qui doit donc être livré au Conseil d'administration.

Nous essayons tous de travailler, de finir le travail dans la première partie de l'année 2018. Toutes ces recommandations demandent un consensus. Il pourrait donc y avoir de plus amples délibérations. Mais je pense que le travail peut être fini d'ici la mi-2018 pour pouvoir présenter tout cela devant le Conseil d'administration.

---

Donc cela met en place un peu le travail pour la deuxième série de gTLD. Le manuel de candidature en suivra et pourra donc être lancé en 2019.

Qui que soit qui ait participé aux groupes de travail de l'ICANN, même sur des sujets plutôt simples, sait très bien qu'il se pose des questions, des douzaines de questions, qui sont toujours très compliquées. On nous demande de considérer chacune de ces questions. Cela fait partie de notre Charte. Quand nous avons beaucoup de participants et que chacun a une opinion, cela prend énormément de temps de pouvoir répondre à toutes ces questions.

Donc, il y a une certaine tension entre le fait qu'on puisse terminer le travail rapidement ou le faire bien. Je voudrais rappeler à tout le monde que c'est un nouveau programme de gTLD et qu'il s'agit de la révision initiale. Après cette révision RPM, il y en aura certainement une autre. C'est la période d'ajustement, et j'anticipe une autre révision d'un groupe de travail.

Je pense que c'est une manière de voir, d'observer si le programme fonctionne comme on l'attend et nous allons aussi vite que possible.

---

ELEEZA AGOPIAN: Jonathan, vous voulez la parole ?

JONATHAN ZUCK: Je pense que l'autre élément qui revient souvent, c'est le fait qu'il faut qu'on soit prêt au niveau opérationnel. Donc quand on observe l'exécution, la mise en place de ce nouveau programme de gTLD, de ce programme de nouveaux gTLD, nous savons qu'il y a eu beaucoup de candidatures. Nous avons eu beaucoup de problèmes quand il s'agit du processus d'évaluation. Il y a des résultats qui n'ont pas été réguliers. On essaye de voir comment on va continuer à travailler.

Je pense que l'ICANN fait deux choses : l'ICANN signe et met en vigueur les contrats. Le reste, c'est du bruit. L'ICANN signe et faire rentrer en vigueur les contrats. Je pense que le département n'était pas prêt pour une expansion si rapide, car il y a eu beaucoup de questions qui n'ont pas été résolues.

Quand on parle outre de politiques, il faut qu'on s'assure que l'organisation soit prête au niveau opérationnel pour pouvoir étendre cet espace de nouveaux gTLD. Nous devons nous assurer que nous soyons prêts pour cela.

Je ne veux pas qu'il y ait des erreurs comme il y en a eu auparavant, car cela a pris des années pour cette première série. Donc, il faut qu'on se concentre sur cela.

ANNEBETH LANGE: Je voulais simplement dire une chose de plus. Quand il s'agit des noms de territoires et de pays, les noms génériques purs, comme on dit, les noms de pays et de territoires, c'est un sujet très sensible pour beaucoup de personnes dans le monde : pour les politiques, pour les gouvernements, pour toutes les personnes qui opèrent ces ccTLD.

Donc même si cette nouvelle série de gTLD et ce processus va être traité dans le PDP de la GNSO, il ne faut pas oublier que ces noms, tout simplement, ont vraiment une importance très, une grande importance pour beaucoup de personnes et pour beaucoup d'entités. Donc pensez-y quand il s'agit de trouver une solution. Ainsi, nous n'aurons pas de problème dans l'avenir.

ELEEZA AGOPIAN: Jordyn.

JORDYN BUCHANAN: Pour parler un petit peu de ce qu'ont mentionné Jeff et Jonathan, je vais dire que je suis étonné du fait qu'on parle de délai. Souvent, on a beaucoup de travail en série. On attend que quelque chose soit complété, que le travail soit complété pour commencer la prochaine phase. Et c'est un modèle qui n'est pas

---

efficace. Jonathan parlait de choses sur lesquelles on devrait déjà travailler avant d'avoir complété le travail ultérieur.

Par exemple, quand on parle du manuel de candidature qui doit être à la fin du PDP, pourquoi ne commencerions-nous pas à y travailler maintenant ? Il y a des choses qui sont moins... qui pourraient nous donner... des éléments qui pourraient nous donner une indication de comment faire le travail à l'avenir. Donc, il y a des choses qui doivent être changées.

On a déjà les données pour commencer, enfin disons, faire une version préliminaire des choses. Il y a une version aujourd'hui qui ressemble au travail qui a été fait par le groupe de travail.

Dans beaucoup de cas, on a déjà les informations, On a déjà appris, on a déjà assez d'informations pour pouvoir commencer le travail.

JEFF NEUMAN:

Merci. Je suis d'accord avec Jordyn. Je ne pense pas qu'il faut se tracasser sur le fait qu'on ne soit pas prêt. On peut commencer à travailler déjà. S'il y a des systèmes qui doivent être remis à jour pour devenir plus robuste, on pourrait donc commencer à travailler maintenant.

Quand on participe à un PDP, et moi j'aimerais bien vous y voir, Jordan d'ailleurs, vous vous rendrez compte que les pistes de

---

travail passent à travers certains sujets. Tout d'abord, ce qu'ils observent, c'est les détails, les éléments qui sont contenus. Ils vérifient tout cela. Ils continuent à travailler.

Le groupe travaille toujours de la même manière. Certains éléments n'ont pas besoin d'être révisés. Donc, il serait bon d'avoir quelqu'un, par exemple quelqu'un du personnel de l'ICANN qui pourrait travailler en même temps. Donc, nous allons ramener cette information avec nous, ce commentaire avec nous, et nous allons voir si nous pouvons mettre ça en application.

Et lorsqu'il s'agit du commentaire sur les noms, les extensions géographiques et les noms de territoire et de pays. Nous savons très bien que c'est un sujet très sensible et la meilleure chose à faire maintenant, c'est de consolider toutes ces conversations pour qu'il n'y ait pas des groupes différents qui vont se former et faire des propositions séparées, donc en silo. Une des raisons importantes de pouvoir travailler là-dessus d'ici Johannesburg, c'est de pouvoir rassembler tout le monde dans la même salle pour pouvoir discuter, pour pouvoir compromettre, pour que tout le monde puisse s'écouter au lieu de faire une proposition en silo. Parce que dans ce cas-là, il n'y aura pas d'accord. Il y aura des conflits.

---

Donc, il faut qu'on observe toutes les informations sur les extensions géographiques et voir où sont les dangers et d'en parler et de détailler les problèmes. Je sais que nous pouvons le faire.

Quand il s'agit des webinaires que nous allons avoir dans l'avenir, je vous demande, et au Conseil d'administration aussi de l'ICANN, qu'il n'y ait aucun conflit avec les séances de travail sur les extensions géographiques. Nous voulons nous assurer qu'il y a donc aucun conflit. La réunion B est une réunion qui a pour but de travailler sur les politiques. À mon avis, l'ICANN ne travaille pas en fonction de ses statuts et de sa mission dans ce cas-là.

PHIL CORWIN:

Je vais avoir une opinion opposée. Ce n'est pas que je ne veux pas faire les choses rapidement, mais je pense qu'il y a des questions techniques. Il y a eu des problèmes durant la première série. Et le personnel devrait y travailler maintenant pour pouvoir anticiper les améliorations qui pourraient être faites pour la prochaine série.

Quand il s'agit des politiques, à moins qu'il n'y ait un consensus massif sur un changement potentiellement, sur un potentiel changement, nous savons qu'il est difficile de mettre ces changements dans le manuel pour les candidats, à moins que le

---

travail soit terminé. Il est bon d'avoir des conclusions des groupes de travail pour pouvoir travailler, parce que chaque entité doit travailler ensemble pour pouvoir faire les ajustements.

Il est sûr que ce sont des domaines complexes et controversés. On ne sait pas jusqu'à la fin, jusqu'à ce que le dernier rapport, le rapport final, soit publié si le Conseil va accepter nos recommandations ; ou si dans le cas de controverses ou de conflits, nous ne savons pas si le Conseil va avoir un avis contraire ou même le GAC va avoir un avis contraire.

Cela ne prend pas beaucoup de temps d'écrire et de publier les changements dans le manuel des candidats. S'il y a des changements dans les RPM, on ne sait pas d'ailleurs ce qu'ils seront avant d'avoir l'avis du Conseil d'administration.

CARLOS GUTIERREZ:

Je voulais rajouter deux ou trois éléments à ce qu'a dit Jeff. Quand on parle de l'importance des extensions géographiques, il ne faut pas oublier que dans le manuel, que dans la première version du manuel, vous savez qu'il y avait des nouveaux gTLD dans peu d'endroits, et ces pays à l'époque avaient déjà des codes à trois lettres. Il y en avait déjà qui avait des codes à trois lettres.

---

Donc quand je regarde la révision sur la concurrence, je voudrais... j'ai noté dans trois domaines où nous avons beaucoup de problèmes, c'était dans les cités. J'espère que nous parlerons moins des régions qui sont mal servies en essayant de... dans le fait qu'on va essayer de restreindre les extensions géographiques.

On a fait beaucoup de progrès lors de nos webinaires et on va en parler à Johannesburg. Nous allons donc ouvrir cette conversation sur les extensions géographiques. Il y a là une grande opportunité d'expansion. Merci.

ELEEZA AGOPIAN:

Oui, Jordyn a une question, mais j'aimerais que les personnes, que les participants dans la salle puissent aussi poser des questions.

BRETT FAUSETT:

Brett au micro. Merci d'ailleurs de nous avoir tous rassemblés dans cette salle. Il est bon d'avoir tous ces groupes parallèles qui font leur présentation en même temps. Donc encore une fois, merci.

J'ai une question pour le groupe CCT, pour Jonathan, Jordyn et ceux qui faisaient partie du comité. En observant vos recommandations, j'ai vu que vous avez fait du bon travail.

---

Quand vous regardez toutes les directives de prérequis, vous parlez du fait qu'il y ait encore dix qui aient besoin de leur propre piste. De quoi a l'air cette piste ?

Est-ce qu'il s'agit de récolter des données, de la recherche de données ? Est-ce que cela va prendre six mois, six ans ? Comment est-ce que vous avez prévu les choses ? Donc, je suis curieux de voir quelle est votre opinion sur la façon dont ces prérequis vont être mis en œuvre.

JONATHAN ZUCK:

La plupart des choses que nous avons ciblé au sein des groupes de travail avait à voir avec le personnel et le Conseil d'administration. Quand on parle des recommandations du Conseil d'administration, on parlait de diriger le personnel pour qu'eux puissent récolter donc les données.

Un des meilleurs exemples en ce moment est celui des plaintes qui ne sont pas saisies d'une manière efficace. Nous ne pouvons pas suivre ces plaintes et mettre en place des mécanismes de protection.

Il faut faire une récolte de données plus granulaire. Il faut que l'on continue à travailler avec le personnel pour pouvoir donc collecter ces données d'une meilleure manière.

Jordyn, vous voulez ajouter quelque chose là-dessus ?

---

JORDYN BUCHANAN: Oui, je suis d'accord avec cette évaluation. Je pense que dans certains cas comme Jamie Hedlund, qui est responsable de la conformité et qui est aussi un membre du groupe de révision CCT, qui parlait de la mise en œuvre de certaines de ces plaintes.

Le point général est que l'on ne peut pas, on n'a pas besoin d'attendre que le travail soit fini pour mettre en place une recommandation. L'ICANN travaille déjà sur ce fait, sur cette collecte de données.

ELLEZA AGOPIAN: Une autre question.

JIM PRENDERGAST: Jim Prendergast au micro. Pour ceux qui travaillent, qui parlaient du personnel, pour que le personnel commence à rassembler ces données, il y a donc une tendance des FTI pour réemployer ce qui a été fait pour la première série de gTLD.

Je ne sais pas si c'est pour ça qu'ils ne font pas le travail. Mais une fois que la période de commentaire public sera ouverte, on verra peut-être si on peut obtenir des informations.

Le TMCH a eu, a donc 40 000 marques que vous disiez. Est-ce que c'est un chiffre cumulatif ?

---

PHIL CORWIN: Si je me souviens bien de la séance du groupe de travail de samedi, il a été mentionné qu'il y avait 40 000 marques admises et 38 000 de ces marques avaient été vérifiées. Donc en ce moment, 4 000 de ces marques n'avaient pas pu être vérifiées, dont 380 n'étaient pas des marques déposées. Ce sont les chiffres dont je me souviens.

JIM PRENDERGAST: Donc, certaines personnes ne renouvelaient pas leur enregistrement ?

PHIL CORWIN: Je pense que cette présentation avait pour but de parler des données qui étaient dans la base de données, des chiffres qui étaient dans la base de données.

JEFF NEUMAN: Oui, les entités renouvellent ces enregistrements de façon annuelles, du moins nos clients le font. C'est sûr. Ils renouvellent, La plupart d'entre eux renouvellent.

MICHAEL FLEMMING: Quand on parle de personnel qui pourrait donc réécrire le guide, le manuel des candidats, de candidature, je ne pense pas que ça

---

a été considéré jusqu'à présent. Le personnel du GDD participe à beaucoup des appels sur ce travail.

Ils commencent à mon avis à recevoir les informations pour pouvoir travailler et pour pouvoir travailler sur les ajustements de leur budget interne. Il y a donc des discussions sur ce sujet à petite échelle. Mais je pense que les choses vont de l'avant.

ELEEZA AGOPIAN:

Y a-t-il d'autres questions de la part du public ? Jordyn, vous voulez dire autre chose ?

JORDYN BUCHANAN:

Je voulais parler un peu plus des éléments qui ont été posés auparavant. Je pense, si j'ai bien compris Jeff, que le personnel fait déjà ce que j'avais suggéré. Il y a beaucoup de domaines dans lesquels des groupes de travail travaillent sur la pratique de la prochaine série donc de 2018. Il y aura des changements qui seront faits.

Mais dans certains de ces domaines, pourquoi attendent-ils ? Il y a des domaines où il y a des controverses. Mais dans d'autres, il n'y en a pas. Il n'y a aucune raison d'attendre pour finir le travail, surtout quand il y a déjà un consensus.

---

Quand on arrive donc à la fin du processus et qu'il y a des controverses, par exemple, quand il s'agit du guide, du manuel de candidature, je pense qu'on pourrait mieux gérer cela en commençant plus tôt.

Mais je veux vous dire que ce n'est pas toujours le cas, que c'est un processus qui est rapide. Par exemple, quand la GNSO adopte une politique vis-à-vis du PDP et met en place le processus, cela prend souvent dix-huit mois ou plus. Donc quand il s'agit de développer un nouveau langage en parallèle, je pense que cela nous aiderait à agir plus rapidement.

On passe beaucoup de temps, pendant des années, à essayer de manipuler des politiques ou le langage de ces politiques avant de le mettre en œuvre, avant de mettre en œuvre ces politiques. Il faudrait donc travailler simultanément sur toutes ces politiques pour pouvoir avoir des résultats de mise en œuvre.

PHIL CORWIN:

Encore une fois, en matière opérationnelle pour les procédures ultérieures, il y a beaucoup plus de questions que de notre côté, du côté des politiques, en fait du côté RPM. On peut effectivement mettre en place certains changements du guide de candidature au fur et à mesure.

---

Alors deux choses. Premièrement, le jour où le Conseil aura approuvé ce qui sera définitif, ce qui sera les changements définitifs à apporter au RPM, on peut en fait insérer les changements dans le guide le lendemain finalement.

Là où il peut y avoir des retards en matière d'application, je vais vous donner un exemple. Il y a des personnes, et Jeff en fait partie, qui poussent pour avoir plus d'un prestataire pour les marques : pour faire baisser les prix, pour inciter davantage d'enregistrements au niveau du Centre d'échange pour les marques, etc.

Et je ne sais pas si ce sera une recommandation. Mais si, par exemple, le Conseil adopte une telle recommandation à un moment, l'ICANN devra trouver d'autres prestataires et rentrer en relation contractuelle avec eux. Donc je crois que le problème, c'est qu'une fois que la décision est définitive de la part du Conseil, dans la même semaine ceci peut être intégré dans le guide. Maintenant, s'il y a un problème de mise en œuvre, il faudra peut-être un certain délai.

Je suis désolé. Je dois partir, mais je suis disponible pendant le reste de la conférence et je suis à votre disposition. Comme vous le voyez, nous nous retrouverons de 9 h 00 à 10 h 30 le mercredi. Si notre travail vous intéresse, et bien n'hésitez pas à nous rejoindre.

---

MICHAEL FLEMMING: Alors pour répondre à ce qu'a dit Jordyn, notre approche par rapport à beaucoup des questions de la Piste de travail numéro 2, c'est en fait la règle numéro 2. Si ce n'est pas cassé, en fait il n'y a pas besoin de réparer. D'accord. La règle de Neuman. S'il y a un problème, à ce moment-là, on travaille sur la base du consensus.

J'aimerais bien que les choses se passent tout le temps comme ça et aussi rapidement. Mais je pense quand même qu'on avance et à la base, lorsqu'on passera à la phase du guide de candidature, à mon avis, il ne faudra pas tant de temps que ça pour changer ce qu'on a. Mais je pense que les commentaires publics sont nécessaires par rapport aux rapports qui ont été envoyés avant d'avoir un budget définitif ou avant d'avoir des employés qui travaillent à plein temps là-dessus.

JORDYN BUCHANAN: Juste trois secondes, s'il vous plaît. Je comprends tout à fait, mais il y a certaines choses que nous avons fait lors de la série de 2012 qui ne sont pas incluses dans le guide de candidature. Il y a beaucoup de choses qui ont changé. D'accord.

On était d'accord à l'époque, c'est bien, mais je crois qu'il faut prendre des notes là-dessus. Une fois qu'on aura terminé le PDP,

---

on ne va pas revenir en arrière sur toutes les années qui se sont déroulées pour voir un petit peu ce qu'il faut y inclure. C'est un petit peu compliqué.

JEFF NEUMAN:

Jordyn a raison. Il y a beaucoup de choses qui n'étaient pas dans le guide de candidature, et pour certaines, elles n'ont pas même besoin d'y être incluses. C'est malheureux en fait que Jeff soit parti, parce que mon commentaire était justement relatif à une de ses déclarations.

Je crois que, à mon avis, il y a une mauvaise démarche. Si on ne sait pas ce que vont dire nos représentants au Conseil, et bien ça veut dire que le groupe n'a pas fait son travail. Le Conseil, et même le Conseil d'administration, n'est pas le lieu où le processus ascendant est modifié. Ça, c'est quelque chose que l'on dit tout le temps, dont on a parlé pendant la réunion, que ce soit au sein du GAC ou que ce soit dans la discussion entre le GAC et la GNSO au niveau des OIG, OING – BINGO, quel que soit le groupe gouvernemental, etc. – mais en fait, le processus c'est ascendant et pas descendant.

Donc, il faut absolument s'assurer que si nous pensons que la communauté a un problème par rapport à quelque chose, et bien il faut absolument nous mettre en lien avec la communauté pour nous assurer, soit que la communauté adhère, soit si ce

---

n'est pas le cas qu'on modifie le nécessaire pour qu'elle adhère pour ne pas avoir à se retrouver dans la situation de 2008 et de 2012 où le GAC, le Conseil, etc., se sont rassemblés pour faire du lobbying pour changer ce qu'on avait.

Si on se retrouve dans cette situation, c'est problématique, et j'aimerais donc vraiment que l'on fasse attention à la chose suivante. Si la communauté pense, s'il y a des membres qui ne participent pas au processus maintenant, c'est parce qu'en fait ils sont convaincus qu'ils vont avoir l'opportunité de le faire plus tard. J'espère que ce n'est pas le cas. J'espère qu'on n'est pas dans cette situation.

ANNE AIKMAN-SCALESE:

Anne Alkman au micro. Je suis membre de l'unité constitutive sur la propriété intellectuelle. Il y a une question qui a été posée tout à l'heure sur le renouvellement des marques au sein de la TMCH. J'aimerais dire que nous sommes des agents au niveau de la TMCH et nous voyons des renouvellements à chaque fois. En ce qui concerne les prix, je peux en parler avec Phil, avec J. Scott et avec Kathy aussi. La question des prix ne se résout pas nécessairement uniquement en allant chercher d'autres prestataires. Cela ne veut pas dire que ce sera viable au niveau économique. La plupart des clients en fait réfléchissent bien

---

avant d'enregistrer une marque dans la TMCH, parce que personne n'a de budget illimité pour ceci.

Donc s'il y a des rabais, par exemple pour un volume, je pense que ça pourrait être intéressant. Le système est efficace à mon avis et de notre point de vue, il y a eu beaucoup de notices d'avis de réclamation qui, justement, nous ont été, enfin donc, ont été mises en place et qui nous ont aidé.

Et ça nous a permis un peu de surveiller les sites qui devaient être surveillés. Pour les autres, on a laissé tomber. En termes de prix, ce n'est pas uniquement trouver un nouveau prestataire, mais peut-être voir si on peut faire des réductions pour des enregistrements de volume.

MICHAEL FLEMMING:

Par rapport à ce dont on a parlé là, ah je viens d'oublier ce que je voulais dire. Non. Je crois... Ça y est, je m'en rappelle. Moi aussi, je suis agent TMCH, mais j'aimerais demander aux autres personnes qui ont des clients et qui ont vu un certain niveau de renouvellement la chose suivante. Parfois, c'est vrai que le TMCH propose des réductions pour un certain volume d'enregistrement. Maintenant ma question. C'est est-ce qu'on utilise ces réductions ? Est-ce qu'on voit davantage de clients s'enregistrer pendant en fait ces délais limités ? Est-ce qu'on propose ces réductions ?

---

Parce que lorsque j'ai posé cette question à d'autres personnes, les gens m'ont dit qu'en fait ils les utilisaient. Donc, j'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

ANNE AIKMAN-SCALESE: Je ne pense pas que notre société pourrait en fait utiliser les réductions pour faire des bénéfices. Non, c'est absolument hors de question. Mais ce que nous utilisons pour nos clients, c'est donc le programme de notification continu qui, pour nous, est très utile et très bénéfique pour nos clients.

JEFF NEUMAN: Pour la plupart d'entre eux, les agents TMCH en fait n'ont pas pour objectif de faire du marketing de la TMCH. Donc en fait, une réduction de deux semaines, ça n'est pas vraiment pertinent, parce qu'on ne va pas aller tout de suite aller voir nos clients et dire, « Allez. Allez. On va mettre des marques dans la TMCH. » Non, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Les agents ne fonctionnent pas comme ça.

La seule manière d'avoir de meilleurs prix au niveau du Centre d'échange, c'est d'avoir de la concurrence, d'avoir des concurrents qui puissent baisser les prix. En tant qu'organisation, on ne peut pas demander à la TMCH de baisser

---

les prix ou de proposer des réductions. Ce n'est pas possible. Par contre, si on ouvre le marché, on pourra réduire les prix.

ANNE AIKMAN-SCALESE:      Moi, je pense que ça pourrait quand même être considéré. Je n'ai pas dit quand on était forcé de les obliger. Mais je pense que ça pourrait aider.

ELEEZA AGOPIAN:            Y a-t-il des questions du public ? Des commentaires ?

JONATHAN ZUCK:            Une question pour le public. Combien d'entre vous êtes très impatients de voir le lancement de nouveaux gTLD ? Si vous pouvez lever la main, s'il vous plait. Combien d'entre vous souhaitent attendre un peu pour voir ce qu'il va se passer de manière à éviter ce qui s'est passé lors des 1 500 précédents ?

Donc en fait, combien d'entre vous êtes prudents ? Alors combien d'entre vous savez ce que c'est ce que les nouveaux gTLD ? Non. Le reste du public, c'est quoi votre point de vue.

Combien sont violemment opposés aux nouveaux gTLD ? Combien d'entre vous êtes très opposés ? Parce qu'en fait la majorité d'entre vous, vous n'avez pas levé la main. Donc, j'aimerais bien savoir quel est votre point de vue. Combien

---

d'entre vous, vous vous en foutez complètement des nouveaux gTLD ?

Ce n'est pas la majorité non plus.

Intéressant. Très bien.

JEFF NEUMAN:

Alors j'aimerais répondre à ceci. À mon avis, puisqu'il n'y a pas d'opposition, le défaut c'est la concurrence. Le défaut, c'est d'aller de l'avant. En l'absence d'opposition, c'est comme ça que ça fonctionne sur les marchés en principe. Enfin, c'est comme ça que ça devrait fonctionner.

JONATHAN ZUCK:

Et maintenant, nous avons 1 300 gTLD. Donc, on pourrait faire l'hypothèse qu'on a un certain niveau de concurrence. Mais est-ce que ça ne suffit pas ?

JEFF NEUMAN:

Non, il n'y a pas de marché où on ouvre la concurrence une seule fois. On ne va pas dire, « Allez. Ça y est. On fait la concurrence pendant un certain nombre d'années et c'est terminé. »

---

JONATHAN ZUCK: Alors pour vous, la clé de la concurrence, c'est davantage de noms.

JEFF NEUMAN: Non. La clé de la concurrence, c'est éliminer les obstacles artificiels à la concurrence. Il peut y avoir certains obstacles, certains prérequis, certaines exigences, certaines capacités, certains tests, etc. Mais il ne doit pas y avoir d'obstacle artificiel.

ANNE AIKMAN-SCALESE: Alors si on bloque les marques qui sont intéressées, c'est contre la concurrence. Si on bloque les cités qui n'ont pas encore développé leur site, vous bloquez la compétition, par exemple, pour le tourisme. Si on ne fait pas de nouvelle série, on bloque la compétition. C'est ça, la concurrence, pardon.

JORDYN BUCHANAN: Oui, je crois qu'il faut mettre en perspective. En principe, les tendances sont plutôt positives, par exemple, dans le cad du rapport CCT. Mais si on voit des résultats positifs de la première série, je suis d'accord avec Jeff. Pourquoi ne pas continuer de faire ceci ? Parce que c'était bon, c'était une bonne chose, à moins de voir des preuves qui, vraiment, amplifient les résultats négatifs.

---

Mais tant que la majorité des résultats sont positifs, pourquoi ne pas aller de l'avant ? Je suis d'accord. Le fait d'ouvrir une seule fois les choses, ça n'a aucun sens, parce qu'il y a des modèles de travail qui sont complètement bloqués, des modèles d'entreprise qui sont complètement bloqués.

ANNE AIKMAN-SCALESE: Et puis, il y a également la question de la participation de la communauté. Il y avait un problème de soutien aux candidats. Donc, ça veut dire qu'il ne peut pas y avoir de candidature de la communauté si on n'a pas d'autre série. Et ça, c'est vraiment le pire des résultats si on n'a pas d'autre série, que la communauté ne puisse pas participer.

ELLEZA AGOPIAN: Nous avons pratiquement terminé cette séance. Donc, j'aimerais savoir s'il y a un dernier commentaire.

DENNIS CHANG: Dennis Chang au micro. Je voulais vous informer d'une séance qui s'appelle la « Table ronde des opérateurs de registre ». C'est à 9 h 00 le jeudi. C'est une séance qui n'a pas d'ordre du jour spécifique. L'idée, c'est de simplement de discuter, de dialoguer sur ces questions. Donc, vous êtes tous les bienvenus. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Elle est très grande, la table ronde ?

ELEEZA AGOPIAN:

Merci à tous.

Je crois que cette discussion est très productive et très intéressante. J'espère qu'elle vous aura intéressé, et on se retrouve à l'avenir pour d'autres séances du même type. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**